Trouble de voisinage

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 10 mai 2019

Bonjour je suis très gênée par des voisins qui répètent de la musique plusieurs d'heures d'affilée 1 à 2 fois par semaine. L'immeuble à côté, a mon niveau d'etages soit RDC donc unecrare plaignante..les mains courantes ne servent à rien. Ils s'arrêtent si la police est appelée. Savez vous comment faire ? Merci pour votre aide.

Réponse :
Notre domaine de compétence se limite à l'application des lois qui protègent contre le tabagisme. Notez cependant que le site service public.fr est un excellent outil de renseignement sur le thème du trouble de voisinage

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac